

Chers amies, chers amis du Mormont,

Merci à toutes et à tous pour votre présence qui nous réchauffe le cœur. Notre cérémonie de ce matin est importante puisque nous allons dire adieu à notre chère Birette, que nous avons tenté en vain de défendre depuis maintenant 10 ans contre la voracité du cimentier Holcim.

Par son arrêt du 21 décembre 2022, le Tribunal fédéral a condamné à mort notre Birette bien aimée.

Le principe de notre cortège est celui d'un enterrement à la vaudoise. Nous allons montrer notre tristesse et notre recueillement tout au long du chemin du Mormont.

Arrivés devant le front de la carrière, nous jetterons une couronne en mémoire de la Birette dans le monstrueux trou creusé par Holcim.

Enfin, nous partagerons un verre et une soupe du souvenir au petit refuge de La Sarraz.

Cela nous permettra de parler de notre chère disparue, d'échanger et de partager des informations sur la suite de notre combat.

A la fin de la cérémonie, les participants rejoindront La Sarraz par petits groupes en empruntant le même chemin en direction du cimetière de La Sarraz.

Chers amies, chers amis du Mormont,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour dire un dernier adieu à notre Birette bien aimée.

Le combat de l'ASM pour protéger le Mormont a commencé dès sa création le 5 juin 2013.

Après avoir fait opposition au projet d'exploitation du site de la Birette, nous avons recouru à deux reprises au Tribunal cantonal où nous avons gagné une fois et perdu la seconde.

Nous avons alors recouru au Tribunal fédéral qui a mis 30 mois pour prendre sa décision.

Nos amis zadistes ont occupé la colline durant plus de 5 mois, d'octobre 2020 à mars 2021.

Leur présence sur la colline a permis de faire connaître loin à la ronde notre combat commun pour défendre le Mormont et nous les en remercions du fonds du cœur.

Le 21 décembre 2022, le Tribunal fédéral a crucifié la Birette en la condamnant à mort.

Oui, ce site magnifique sera exploité et cela nous met en colère et nous attriste profondément.

Nous avons perdu une bataille, mais pas la guerre.

Il reste une partie importante du Mormont à protéger définitivement contre la voracité du cimentier Holcim.

Nous allons nous battre pour que Fontaine, qui se trouve juste derrière nous, rejoigne l'Inventaire fédéral des paysages.

Puis nous allons également nous battre pour que l'initiative « Sauver le Mormont », qui a récolté plus 14'000 voix, soit acceptée par le peuple vaudois.

Le Tribunal fédéral nous a donnée raison sur un point très important. Il a reconnu la grande valeur du paysage et des milieux naturels du Mormont.

La Birette devra être comblée après son exploitation et la physionomie du Mormont réparée.

Cet arrêt augmente la protection des site inscrits à l'Inventaire fédéral des paysages.

A l'avenir, il sera très difficile à Holcim d'exploiter un mètre carré supplémentaire du Mormont.

Longue vie au Mormont !